

Switzerland-Berne-Wabern: Social work and related services

OJ S 251/2013 28/12/2013

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Office fédéral des migrations (ODM)

Postal address: Quellenweg 6

Town: Berne-Wabern

Postal code: 3003

Country: Switzerland

Additional information can be obtained from:

Official name: Office fédéral des migrations (ODM)

Internet address: http://www.simap.ch/shabforms/servlet/Search?NOTICE_NR=803085

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: Official name: Office fédéral des constructions et de la logistique (OFCL) Marchés publics

Postal address: Fellerstrasse 21

Town: Berne

Postal code: 3003

Country: Switzerland

For the attention of: Projet (13120) 420 Déroulement des départs à l'aéroport de manière autonome

E-mail: beschaffung.wto@bbl.admin.ch

I.2. Type of the contracting authority

Ministry or any other national or federal authority, including their regional or local subdivisions

I.3. Main activity

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

(13120) 420 Déroulement des départs à l'aéroport de manière autonome sous la surveillance des autorités

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 27: Other services

Main site or place of performance: Les services doivent être fournis aux aéroports suisses suivants:

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Le présent appel d'offres porte sur toutes les prestations d'accompagnement en faveur des personnes relevant des domaines de l'asile et des étrangers qui quittent la Suisse, frappés d'une décision de renvoi ou d'expulsion, de manière autonome par la voie aérienne sous la surveillance des autorités ainsi que des personnes titulaires d'une autorisation d'entrée en Suisse (par ex. admission pour des motifs humanitaires), y compris les services administratifs relevant des processus en amont et en aval. En outre, s'agissant des départs volontaires et des rapatriements sous contrainte, il y a lieu de fournir, le cas échéant, des services administratifs facturés à l'heure. Enfin, le prestataire doit assurer l'exploitation d'un service (guichet) dans la zone d'enregistrement.

Le mandat porte sur les services de base suivants:

Site de Zurich-Kloten (ZRH)

- Un responsable (pourcentage du poste 100, poste à plein temps, interlocuteur pour le personnel chargé de l'accompagnement et pour les affaires opérationnelles ; la suppléance doit être assurée en son absence).
- Un personnel d'encadrement suffisant pour être en mesure de fournir les services. Les personnes doivent être polyvalentes, notamment au regard de la préparation et du suivi des travaux administratifs.
- Exploitation d'un service (guichet) dans la zone d'enregistrement, ouvert 2 à 3 heures (selon la compagnie aérienne) avant chaque vol (départ) prévu. Une personne se tient à disposition des intéressés.
- Si nécessaire, divers services administratifs facturés à l'heure.

Site de Genève-Cointrin (GVA)

- Un personnel d'encadrement suffisant pour être en mesure de fournir les services. Les personnes doivent être polyvalentes, notamment au regard de la préparation et du suivi des travaux administratifs.
- Exploitation d'un service (guichet) dans la zone d'enregistrement, ouvert 2 à 3 heures (selon la compagnie aérienne) avant chaque vol (départ) prévu. Une personne se tient à disposition des intéressés.
- Si nécessaire, divers services administratifs facturés à l'heure.

II.1.6. CPV code(s)

85300000 Social work and related services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: no

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

II.2.2. Information about options

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Start 1.7.2014. Completion 31.12.2015

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Aucune

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Coûts à inclure dans le prix offert: dans les 30 jours suivant la réception de la facture, prix net en CHF, TVA en sus. Sous réserve d'une facturation correcte.

Coûts à inclure dans le prix offert: tous les prix sont indiqués en francs suisses (CHF), TVA en sus, frais accessoires, tels qu'assurances et primes/cotisations d'assurance sociale, etc., compris.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Sont admises. Elles doivent désigner une entreprise chargée de la direction du projet (représentation, coordination) et indiquer les noms et les rôles de tous leurs membres.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: yes

Description of particular conditions: Conditions générales de participation: aucune

Sous-traitance: Pas admis

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Critères d'aptitude:

Toutes les entreprises disposant des compétences économiques et techniques suffisantes et pouvant apporter les justificatifs requis selon chiffre 3.8 sont appelées à déposer une offre en CHF.

Justificatifs requis:

Les preuves de qualification énumérées ci-après doivent être fournies dans leur intégralité en sans restriction, ni modification en même temps que l'offre, car autrement il ne sera pas entré en matière sur cette dernière.

E1: Capacité économique/financière

Le soumissionnaire dispose d'une capacité économique/financière suffisante pour mener à bien le mandat.

E2: L'entreprise a un siège (siège principal ou succursale) en Suisse.

E3: Expérience de mandats comparables dans la zone réservée aux passagers à l'aéroport

Le prestataire dispose de suffisamment d'expérience dans l'accomplissement de mandats dans la zone réservée aux passagers à l'aéroport comparables au présent mandat, du point de vue de l'ampleur et de la complexité. Il est à même de prouver cette expérience au moyen d'une référence ne remontant pas à plus d'un an.

L'adjudicateur se réserve le droit de prendre contact avec les personnes de contact et de contrôler les références.

E4: Ressources en personnel

Le soumissionnaire dispose des ressources en personnel nécessaires pour accomplir le mandat comme décrit dans le cahier des charges.

Le soumissionnaire confirme en outre qu'il n'affecte à l'accomplissement des prestations que des collaborateurs techniquement compétents, fiables, dignes de confiance, consciencieux et pénalement irréprochables, satisfaisant au minimum aux profils visés au chapitre 3.5 du cahier des charges.

Le soumissionnaire confirme par ailleurs que tous les collaborateurs qu'il emploie sont présentés au début de leur entrée en fonction aux responsables des sites de l'ODM aux aéroports de Genève et de Zurich. Ces derniers approuvent leur entrée en fonction.

E5: Concept pour la phase de lancement et d'introduction

Le soumissionnaire présente dans un concept global la manière dont il entend assurer le suivi de la phase de lancement (1 mois) (par ex. formation préalable, discussions, échanges avec d'autres interlocuteurs/SPOC sur place, ressources en personnel suffisantes, etc.).

E6: Remplacement de collaborateurs

Le soumissionnaire est disposé à remplacer, à la demande de l'adjudicateur, les collaborateurs affectés à un site, comme suit:

L'adjudicateur évalue la performance et l'engagement des personnes mises à disposition par le soumissionnaire. Ce dernier est tenu de prendre position en cas de divergence par rapport aux exigences et aux critères définis dans le cahier des charges et ses annexes. Par la suite, l'adjudicateur décide s'il entend obliger le soumissionnaire à remplacer les personnes concernées, dans un délai de 14 jours, par du personnel à même de satisfaire aux exigences. D'autres motifs importants peuvent entraîner la nécessité d'engager du personnel dans le cadre de l'exécution du mandat, comme la résiliation des rapports de travail, des vacances prolongées, un accident, la maladie, etc. Le soumissionnaire est alors tenu de remplacer les personnes concernées par un personnel aux qualifications identiques. Le fait que du personnel soit affecté à d'autres projets en faveur du soumissionnaire ne saurait constituer un tel motif important.

E7: Single Point of Contact (SPOC)

Interlocuteurs (SPOC) détachés sur chacun des sites (un interlocuteur à Genève et un à Zurich) capables de prendre des décisions. ===>>> siehe Deutsch!!!!

E8: Respect des dispositions relevant du droit du travail

Le soumissionnaire confirme qu'il respecte les principes de procédure figurant sur la feuille de déclaration du soumissionnaire de la Conférence des achats de la Confédération (formulaire «Respect des conditions de travail, des dispositions sur la protection des travailleurs et l'égalité de salaire entre femmes et hommes: déclaration du soumissionnaire», Annexe 1).

E9: Acceptation des Conditions générales de la Confédération du 1er mars 2001, état mai 2013, relatives à l'achat de services (celles-ci peuvent être consultées sous www.bbl.admin.ch, rubrique Documentation, CG).

E10: Acceptation du projet de contrat

Le soumissionnaire est disposé à accepter sans réserve le projet de contrat joint à l'appel d'offres (annexe 2).

E11: Système de gestion de la qualité

Le soumissionnaire s'appuie sur un système de gestion de la qualité qui est établi et qui fait

l'objet de contrôles systématiques lui permettant d'être en tout temps en mesure de démontrer à l'ODM, en sa qualité d'adjudicateur, qu'il respecte les critères de qualité requis.

E12: Autorisation de services d'assistance en escale

Le soumissionnaire est titulaire d'une autorisation de services d'assistance en escale valable pour les services au sol (accompagnement spécial des passagers) fournis dans les aéroports de Genève (GVA) et de Zurich-Kloten (ZRH).

III.2.3. Technical and professional ability

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

IV.2.2. Information about electronic auction

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

(13120) 420

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

10.2.2014 - 23:59

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

German. French. Italian.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 180 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

Des offres partielles ne sont pas admises.

Conditions pour les pays n'ayant pas adhéré aux accords de l'OMC: aucune.

Conditions générales: Exécution selon les Conditions générales (CG) de la Confédération relatives à l'achat de services (édition de mars 2001, état mai 2013). Celles-ci peuvent être consultées sous www.bbl.admin.ch – rubrique Documentation – CG.

Négociations: demeurent réservées.

Conditions régissant la procédure: Le pouvoir adjudicateur adjuge des marchés publics pour des prestations en Suisse uniquement à des adjudicataires qui garantissent le respect des dispositions sur la protection des travailleurs, les conditions de travail et l'égalité de salaire entre hommes et femmes.

Autres indications: La maturité du projet d'acquisition ainsi que la disponibilité des crédits demeurent réservées. L'adjudicateur se réserve le droit d'acheter tout ou partie des services en option ou de ne pas les acheter du tout. www.simap.ch Délai de livraison /

Remarques: .

Délai de clôture pour le dépôt des offres / Remarques: Remarques sur le dépôt des offres:

Lieu de la remise de l'offre: selon chiffre 1.2 a) Pour remise à la réception de l'OFCL (par le soumissionnaire lui-même ou par coursier): l'offre doit être remise au plus tard à la date de clôture indiquée ci-dessus, pendant les heures d'ouverture de la réception (7.30h-12.00h et 13.00h-16.00h) contre accusé de réception de l'OFCL. b) Remise par voie postale: le sceau postal ou le justificatif avec code à barres d'un office de poste suisse ou étranger reconnu officiellement est déterminant pour la date de remise (l'affranchissement par une machine d'entreprise n'est pas reconnu comme sceau postal). c) Remise de l'offre à une représentation diplomatique ou consulaire suisse à l'étranger: les soumissionnaires étrangers peuvent remettre leur offre au plus tard à la date de remise ci-dessus à une représentation diplomatique ou consulaire de la Suisse dans leur pays, pendant les heures d'ouverture, contre une confirmation de réception. Ils ont l'obligation d'envoyer cette confirmation par fax (no. fax selon chiffre 1.2) au pouvoir adjudicateur. Le soumissionnaire doit s'assurer dans tous les cas qu'il dispose de la preuve de remise de l'offre dans les délais. Les offres remises en retard ne peuvent plus être prises en considération et seront renvoyées à l'expéditeur.

Publication de référence nationale: Simap de la 24.12.2013 ,doc. 803085

Délai souhaité pour poser des questions par écrit: 10.1.2014.

Conditions à l'obtention du dossier d'appel d'offres: Vous avez la possibilité de télécharger les documents depuis la plateforme électronique www.simap.ch sous la rubrique «Marchés publics, Appels d'offres Confédération». Dans ce cas vous devez vous enregistrer sous le projet. Ensuite vous recevrez par courriel votre mot de passe vous permettant de télécharger les documents désirés. Pour toutes questions il y a un «forum aux questions» à votre disposition.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

24.12.2013